

8 août 1985 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Lettre de M. François Mitterrand, Président de la République, adressée à M. David Lange, Premier ministre de Nouvelle-Zélande, au sujet de l'affaire Greenpeace, Paris, jeudi 8 août 1985.

Monsieur le Premier ministre,

- Les informations qui nous sont transmises nous apprennent qu'un lien existerait entre les services français et deux personnes inculpées par la justice néo-zélandaise dans l'affaire du "Rainbow Warrior".
- On ne peut qu'attendre les conclusions des enquêtes en cours pour connaître le degré d'exactitude de ces informations et quelles personnes auraient alors à répondre de leurs actes.
- Cependant je tiens dès maintenant à vous dire à quel point je réprovoque, et le gouvernement de la République avec moi, l'attentat criminel commis sur votre territoire et qu'aucune raison ne saurait excuser.
- Vous savez déjà qu'en dépit de l'absence de convention entre la Nouvelle-Zélande et la France le gouvernement français a demandé à nos services de justice et de police d'apporter leur totale coopération à ceux de vos enquêteurs qui se trouvent actuellement dans notre pays. Ordre a été donné par le Premier ministre, M. Laurent Fabius, d'apporter toutes les facilités complémentaires possibles à vos investigations auxquelles s'ajoutent, bien entendu les nôtres.
- J'entends que cette affaire soit traitée avec la plus grande sévérité et que votre pays puisse compter sur l'entière collaboration de la France.
- Croyez, monsieur le Premier ministre, à l'expression de ma très haute considération.\